



ENVIRONNEMENT

ÉCONOMISONS L'EAU EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE

Le temps sec et chaud des dernières semaines a fait chuter les débits des cours d'eau du département de Loire-Atlantique. Cette situation a conduit le Préfet de Loire-Atlantique à prendre des mesures de limitation et d'interdiction des prélèvements dans les cours d'eau sur une majeure partie du territoire.

Mis en ligne le 14 août 2019

RENFORCEMENT DES RESTRICTIONS ET DES USAGES DE L'EAU

La sécheresse conduit le préfet à renforcer les mesures de vigilance, de limitation et d'interdiction en vigueur.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

[Renforcement des restrictions et des usages de l'eau](#) ➔

[L'arrêté en vigueur](#) ➔

ECONOMISONS L'EAU EN PERIODE DE SECHERESSE

Le temps sec et chaud des dernières semaines a fait chuter les débits des cours d'eau du département de Loire-Atlantique. Cette situation a conduit le Préfet de Loire-Atlantique à prendre des mesures de limitation et d'interdiction des prélèvements dans les cours d'eau sur une majeure partie du territoire.

Atlantic'eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique, invite les usagers à être vigilants sur leur consommation d'eau potable.

Utilisons l'eau de manière raisonnable :

Privilégions notre consommation pour nos besoins essentiels : boisson, toilette, lavage du linge et de la vaisselle...
Reportons toute action utilisant de l'eau qui n'est pas indispensable.

Adoptons les bons gestes au quotidien :

A la maison, réduisons le débit sans négliger le confort :

1. Exploitions nos appareils ménagers en mode éco
2. Ne prélevons pas nos assiettes et plats avant de les mettre dans le lave-vaisselle
3. Privilégions la douche plutôt que le bain
4. Dans la douche ou au lavabo, coupons l'eau pendant le savonnage

Au jardin, soyons malins :

1. N'utilisons pas l'eau potable pour l'arrosage. Récupérons l'eau de pluie ou l'eau de cuisson, une fois refroidie, pour arroser les plantes. Utilisons l'eau ainsi récupérée pour arroser en soirée ou en début de matinée en privilégiant le goutte-à-goutte ou l'arrosoir pour cibler les racines
2. Pensons à constituer un paillis au pied des plantes pour préserver l'humidité du sol (en utilisant l'herbe récupérée suite à la tonte de la pelouse par exemple)

Plus d'idées sur la page Eco-gestes du site internet d'atlantic'eau : <https://www.atlantic-eau.fr/eco-gestes-maitriser-sa-conso> 

Atlantic'eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique Atlantic'eau est le service public en charge de la distribution de l'eau potable, sur 162 communes en Loire-Atlantique (voir carte ci-dessous). Ce syndicat départemental est sous la responsabilité d'élus locaux. De la source au robinet, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau de qualité, à un tarif unique et équitable. Près de 250 000 clients sont raccordés au service sur les 162 communes du territoire.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00

